



La Maison de la Famille d'Amos inc.

192, 2^e Avenue Ouest, C.P. 564, Amos, Québec J9T 3A8

Téléphone: (819) 727-2054 Télécopieur : (819) 727-9047

Courriel : mf.amos@cableamos.com

Site internet : www.mfamos.com

ATTENDU QUE la région a toujours maintenu un principe dans ses choix de développement, et ce, depuis 50 ans, soit que tous les citoyens et citoyennes de l'Abitibi-Témiscamingue doivent avoir accès aux mêmes services et pouvoir aspirer à se réaliser, sans égard à leur lieu de résidence;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec, par le projet de loi no 28, en abolissant les structures de concertation régionale et en diminuant les moyens de développement socioéconomique, porte atteinte à l'épanouissement de nos populations;

ATTENDU QUE plusieurs autres dispositions législatives, comme le projet de loi no 10, modifient de fond en comble la desserte de la population en matière de santé et services sociaux;

ATTENDU QUE le comité de mobilisation de l'Abitibi-Témiscamingue fournira un plan d'action pour une activité de mobilisation à tenir le 29 janvier prochain.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Anne-Maie Lauzier appuyé par
Généviève St-Pierre et résolu

Que l'organisme La Maison de la Famille d'Amos adhère au manifeste de l'Abitibi-Témiscamingue;

Que l'organisme La Maison de la Famille d'Amos participe aux activités de mobilisation du 29 janvier prochain.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Nathalie Rodrigue

Nathalie Rodrigue, secrétaire

Conseil d'administration

La Maison de la Famille d'Amos inc.